



LES CHIFFRES-CLÉS DU HANDICAP en Pays de la Loire

2025



**La Sarthe
(72)**



SOMMAIRE

Petit préambule

Contexte sociodémographique : la Sarthe en quelques chiffres

Les personnes en situation de handicap ayant des droits ouverts à la MDPH

Les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE)

Les principales allocations / prestations

Les enfants et adolescents allocataires de l'AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé)

Les adultes allocataires de l'AAH (Allocation adultes handicapés)

Les personnes allocataires de la PCH ou de l'ACTP (Prestation de compensation du handicap et Allocation compensatrice pour tierce personne)

Les enfants et adolescents

La scolarisation

La proportion d'élèves handicapés

Les EMAS : le médico-social au service de la communauté éducative

Les ULIS : une offre spécifique de scolarisation de l'Education Nationale

Les élèves en ULIS au sein des écoles primaires

Les élèves en ULIS au sein des collèges

L'offre médico-sociale pour enfants et adolescents

Quelques données sur les enfants et adolescents accompagnés au sein des principaux ESMS dédiés

Les adultes

La situation face à l'emploi

Les personnes bénéficiaires d'une RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)

Les Demandeurs d'Emploi (DE) en situation de handicap

L'offre médico-sociale pour adultes

Quelques données sur les adultes accompagnés au sein des principaux ESMS dédiés

Petit préambule

Cette première édition des chiffres-clés du handicap en Pays de la Loire a pour objectif de mettre à disposition, sous une forme synthétique et aisément accessible, une part substantielle des données disponibles sur le thème du handicap à l'échelle de chaque département.

Elle valorise principalement des données et indicateurs issus du site *Handidonnées* (pays-de-la-loire.handidonnees.fr/), mais s'appuie également sur des travaux de collecte ad hoc menés par le CREAL Pays de la Loire dans une optique de complément ou d'actualisation.

Point d'attention : nous attirons l'attention sur le fait que, selon les sources, les dates des données présentées peuvent différer (certaines étant en attente ou en cours d'actualisation). Par ailleurs, nous rappelons aussi que certaines données ne peuvent tout simplement pas être présentées faute de disponibilité.

Contexte sociodémographique :

la Sarthe en quelques chiffres

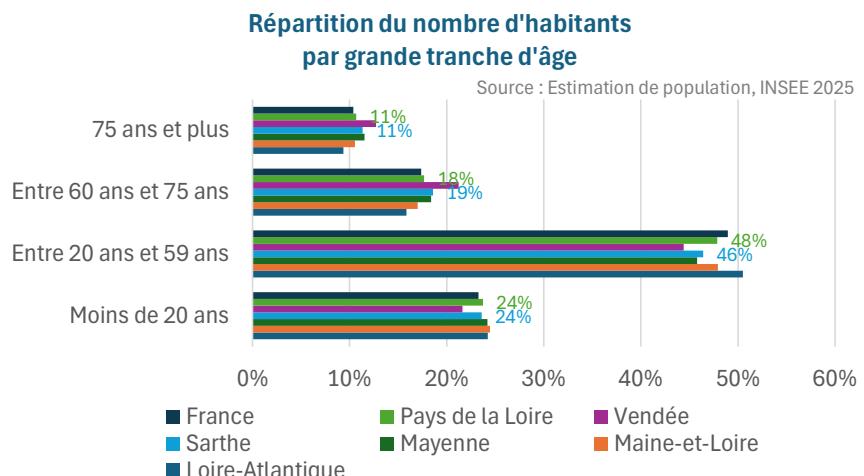
Avec ses **566 096 habitants** en 2025, le département de la Sarthe représente **14% de la population régionale**.

On compte ainsi **91 habitants au km²** dans la Sarthe (contre 123 en région Pays de la Loire et 102 en France).

Entre 2020 et 2025, la population départementale a baissé légèrement de -0,2% (contre +2,5% pour les Pays de la Loire et +1,4% pour la France).

En 2025 sur la Sarthe, **la part des « 60 ans et plus » dans la population est de 30%** (contre 28% aux échelles régionale et nationale). Cette proportion était de 29% en 2020.

Source : Estimation de population, INSEE 2025



En Sarthe, **37% des ménages sont constitués de personnes vivant seules** (comme en région et contre 39% en France).

Par ailleurs, près de **9% sont des familles monoparentales**, comme en région (contre 10% en France). Ces dernières représentant le type de ménage le plus à risque face à la pauvreté.

Source : INSEE, RP 2022

Enfin, près de **14% des habitants de la Sarthe vivent dans un ménage dont le niveau de vie se situe sous le seuil de pauvreté** (ce taux de pauvreté est de 11% en région et de 15% en France).

Source : FiLoSoFi, 2021

Les personnes en situation de handicap ayant des droits ouverts à la MDPH

Les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) sont, dans chaque département, le guichet unique d'accès simplifié aux droits et prestations pour les personnes handicapées (enfants et adultes), depuis la loi du 11 février 2005.

Elle exerce de nombreuses missions : accueillir ; informer ; accompagner ; conseiller les personnes handicapées et leur famille ; assurer l'organisation et le fonctionnement des équipes pluridisciplinaires d'évaluation ; assurer l'organisation et le fonctionnement de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ; aider à la mise en œuvre des décisions prises par la CDAPH ; aider à la formulation du projet de vie de la personne handicapée ; sensibiliser tous les citoyens au handicap ; accompagner les personnes handicapées et leur famille après l'annonce et lors de l'évolution de leur handicap ; organiser des actions de coordination avec les autres dispositifs sanitaires et médico-sociaux ; recueillir et transmettre au niveau national les données relatives à l'action départementale.

Source : monparcourshandicap.gouv.fr

Sur le département de la Sarthe en 2023, près de 37030 personnes sont bénéficiaires d'au moins un droit ouvert auprès de la MDPH.

Elles représentent **6,5% de la population**, soit une proportion plus faible que celle relevée en région et surtout au niveau national.

Sur la Sarthe, l'évolution de la part de la population ayant des droits ouverts auprès de la MDPH semble se stabiliser ces dernières années, et ce après une baisse en 2021.

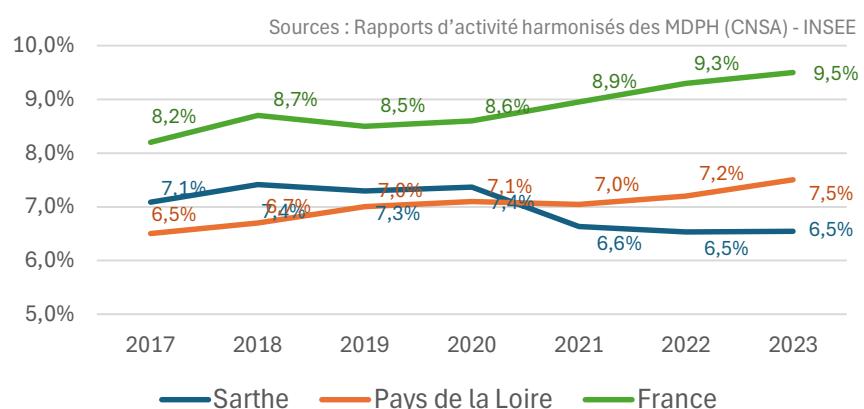
Cette évolution tend aujourd'hui à creuser l'écart avec la valeur régionale.

En Sarthe, près d'un quart des personnes ayant déposé une demande dans l'année sont des enfants (données 2023)

Année 2023	Nombre de personnes ayant des droits ouverts à la MDPH	Taux de personnes ayant des droits ouverts, pour 100 habitants
Sarthe	37028	6,5%
Pays de la Loire	289719	7,5%
France	6447618	9,5%

Sources : Rapports d'activité harmonisés des MDPH (CNSA) - INSEE

Evolution de la part de la population ayant des droits ouverts auprès de la MDPH



Les droits ouverts auprès de la MDPH renvoient aux prestations suivantes : Allocation adulte handicapé (AAH), Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), Prestation de compensation du handicap (PCH), Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et autres (Carte Mobilité Inclusion, Orientations professionnelles ou vers ESMS, Parcours de scolarisation...).

Les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE)

Les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) sont des dispositifs créés en 2016 qui visent à améliorer l'accompagnement sur leur lieu de vie des personnes en situation de handicap en assurant la continuité de leurs parcours, et donc à éviter en particulier les ruptures de parcours ainsi que les situations sans solution.

Pour répondre à ces intentions, l'ARS des Pays de la Loire a initié en 2017 la création de PCPE dans chacun des départements de la région, s'adressant prioritairement aux enfants et jeunes adultes sans solution d'accompagnement par les ESMS et présentant des troubles autistiques.

Initialement au nombre de 6, les PCPE se sont ensuite rapidement développés : alors que l'étude du CREAL Pays de la Loire conduite en 2022 en recensait déjà 43, l'Agence Régionale de Santé (ARS) en dénombre aujourd'hui 57.

Parmi ces derniers, **5 sont localisés dans le département de la Sarthe**.

Les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) ont été mis en place dans le cadre de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » portée par Marie-Sophie Dessaulle et à la suite du rapport « Zéro sans solution » remis par Denis Piveteau en juin 2014.

Rattachés à un ESMS dit « support », les PCPE sont définis comme « des dispositifs pérennes, souples et modulaires qui peuvent être mobilisés pour répondre à un besoin pérenne ou non de toute personne en situation de handicap dans un objectif inclusif afin de soutenir un projet de vie en milieu ordinaire ».

Inscrits dans la transformation de l'offre, les PCPE ont vocation à répondre aux besoins des personnes accompagnées selon une logique de parcours, plutôt qu'une logique de « places ». Leur mission consiste à « compléter la palette de l'offre médico-sociale en proposant une réponse souple et adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, dans une visée inclusive permettant à la personne, quel que soit son âge ou son type de handicap, d'être accompagnée selon ses besoins et ses compétences sur son lieu de vie. Il s'agit de créer les conditions permettant d'assurer la continuité du parcours des personnes en situation de handicap, et d'éviter notamment que leur situation ne devienne critique du fait de l'absence d'une réponse adaptée ».

Source : Circulaire du n° DGCS/3B/2017/148 du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre d'accompagnement des personnes.

Les principales allocations / prestations

Les enfants et adolescents allocataires de l'AEEH

(Allocation d'éducation de l'enfant handicapé)

(Année 2024)	Nombre d'enfants	Nombre d'allocataires de l'AEEH pour 1000 habitants de moins de 20 ans	Part des familles en dessous du seuil de bas revenus parmi les familles concernées
Sarthe	3317	25 %	36%
Pays de la Loire	20235	22 %	30%
France	503907	32 %	36%

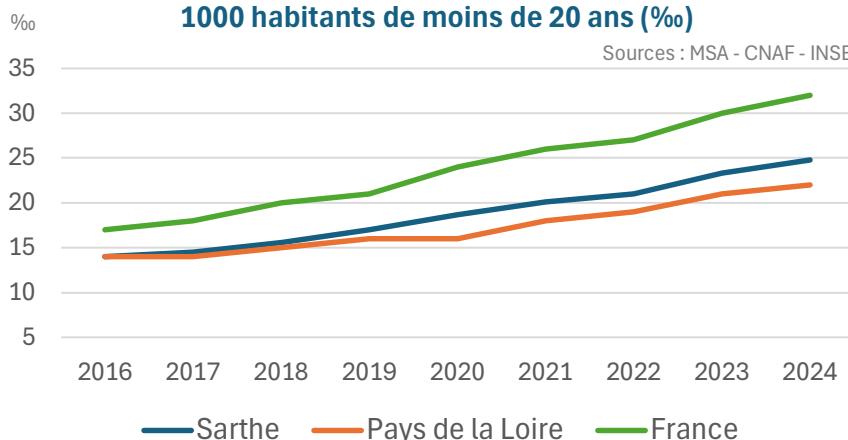
Sources : MSA - CNAF - INSEE

En Sarthe en 2024, 3317 enfants sont allocataires de l'AEEH ; soit 25 pour 1000 enfants de 0-19 ans.

Cette proportion est un peu plus élevée que celle relevée pour la région, mais plus faible qu'au plan national.

Evolution du nombre d'allocataires de l'AEEH pour 1000 habitants de moins de 20 ans (%)

Sources : MSA - CNAF - INSEE



Elle suit une évolution haussière depuis déjà plusieurs années, comme sur nos territoires de comparaison.

Par ailleurs, **36% des familles concernées peuvent être considérées comme « en situation de pauvreté »** ; comme à l'échelle nationale.

Les adultes allocataires de l'AAH

(Allocation adultes handicapés)

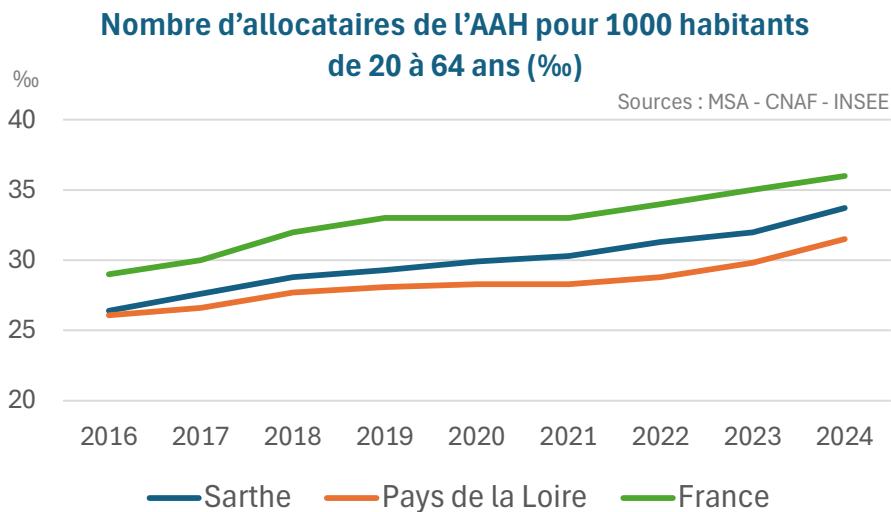
(Année 2024)	Nombre d'allocataires	Nombre d'allocataires de l'AAH pour 1000 habitants de 20 à 64 ans	Part d'allocataires vivant à domicile	Part d'allocataires en dessous du seuil de bas revenus
Sarthe	10089	34 %	83%	43%
Pays de la Loire	67317	32 %	86%	42%
France	1373794	36 %	89%	45%

Sources : MSA - CNAF - INSEE

En Sarthe en 2024, 10089 adultes sont allocataires de l'AAH ; soit 34 pour 1000 personnes de 20-64 ans.

Cette proportion est assez proche de celles relevées aux échelles régionale et nationale.

Elle connaît par ailleurs une progression plus rapide qu'au plan régional et assez voisine de la dynamique nationale.



Sur le département de la Sarthe, ...

51% des allocataires de l'AAH sont des hommes.
49% ont 50 ans ou plus (contre 43% en population générale).
83% vivent à domicile ; contre 86% à l'échelle des Pays de la Loire.
10% de ceux vivant à domicile travaillent en ESAT ; contre 9% à l'échelle des Pays de la Loire.
43% disposent de revenus inférieurs au seuil de bas revenus Caf ; contre 42% sur les Pays de la Loire.

Les personnes allocataires de la PCH ou de l'ACTP

(Prestation de compensation du handicap et Allocation compensatrice pour tierce personne)

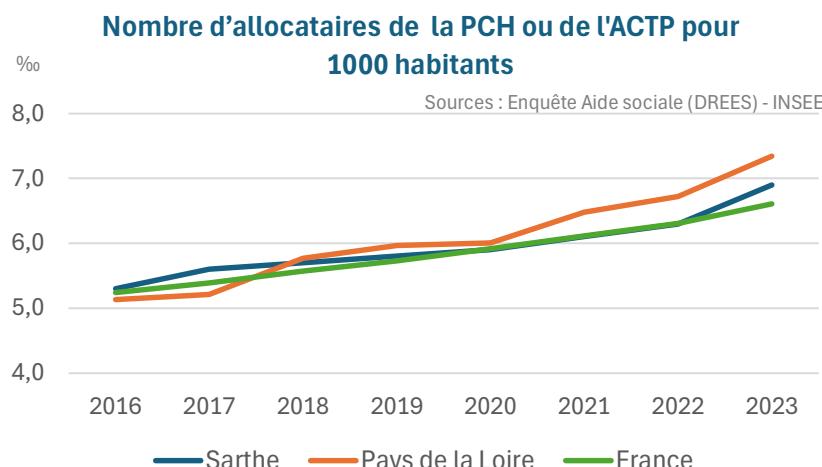
(Année 2023)	Nombre total d'allocataires de la PCH ou de l'ACTP	Nombre d'allocataires de la PCH ou de l'ACTP pour 1000 habitants
Sarthe	3871	6,9 %
Pays de la Loire	28621	7,3 %
France	451010	6,6 %

Sources : Enquête Aide sociale (DREES) - INSEE

En Sarthe en 2023, 3871 personnes perçoivent la PCH ou l'ACTP ; soit près de 7 pour 1000 habitants.

Cette proportion est un peu plus faible que celle relevée à l'échelle régionale.

D'autre part, nous constatons que l'évolution haussière de cette proportion suit la dynamique nationale et est, de fait, légèrement moins rapide qu'à l'échelle régionale.



Sur le département de la Sarthe, ...

51% des allocataires de la PCH ou de l'ACTP sont des hommes.
7% ont moins de 20 ans (contre 24% en population générale).
31% ont 60 ans ou plus (contre 29% en population générale).

Les enfants et adolescents

La scolarisation

La proportion d'élèves handicapés

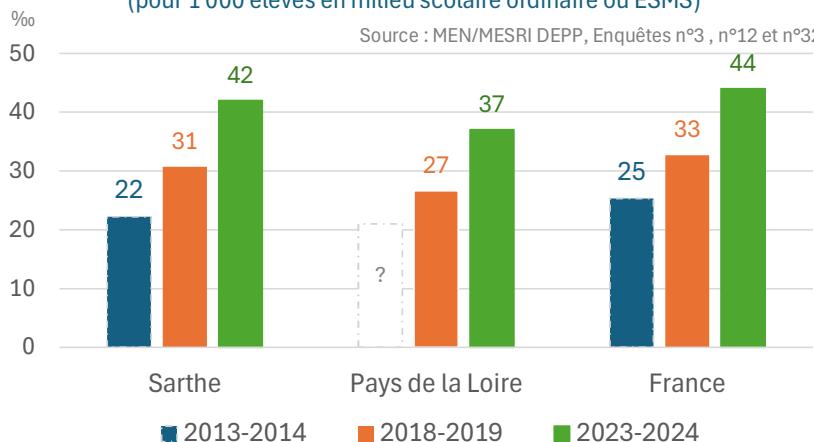
Année scolaire 2023-2024	Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 1er ou 2nd degré en milieu scolaire ordinaire ou en établissement sanitaire ou médico-social (pour 1 000 élèves en milieu scolaire ordinaire ou établissement sanitaire ou médico-social)
Sarthe	42 %
Pays de la Loire	37 %
France	44 %

Source : MEN/MESRI DEPP, Enquêtes n°3, n°12 et n°32

La part d'élèves handicapés parmi les élèves scolarisés en milieu ordinaire ou en ESMS s'élève à 42% sur le département du Sarthe. Elle est plus élevée que celle relevée à l'échelle régionale, et proche de la valeur nationale.

Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 1er ou 2nd degré en milieu scolaire ordinaire ou en ESMS (pour 1 000 élèves en milieu scolaire ordinaire ou ESMS)

Source : MEN/MESRI DEPP, Enquêtes n°3, n°12 et n°32



Cette proportion est à la hausse quelle que soit l'échelle géographique.

Pour **les élèves handicapés scolarisés uniquement en milieu ordinaire**, dans le 1^{er} degré comme dans le 2nd degré, la proportion observée dans la Sarthe (respectivement 35% et 38%) est également comprise entre la valeur régionale et la valeur nationale.

Année scolaire 2023-2024	Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 1er degré en milieu scolaire ordinaire (pour 1 000 élèves en établissement scolaire ordinaire)
Sarthe	35 %
Pays de la Loire	31 %
France	37 %

Source : MEN/MESRI DEPP, Enquêtes n°3, n°12 et n°32

Année scolaire 2023-2024	Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 2nd degré en milieu scolaire ordinaire (pour 1 000 élèves en établissement scolaire ordinaire)
Sarthe	38 %
Pays de la Loire	33 %
France	41 %

Source : MEN/MESRI DEPP, Enquêtes n°3, n°12 et n°32

Les EMAS : le médico-social au service de la communauté éducative

La région des Pays de la Loire compte 12 EMAS, dont 3 sur la Sarthe.

Cf. Étude CREAI de 2023 et actualisée en fin 2025 sur le fonctionnement et l'activité des EMAS en Pays de la Loire.

Les EMAS (équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation) sont des équipes pluridisciplinaires qui interviennent auprès des équipes éducatives des établissements scolaires mais aussi directement auprès des enfants en situation de handicap ou à risque de rupture de parcours scolaire, sur sollicitation des PAS (Pôles d'Appui à la Scolarité). Elles sont déployées dans le cadre de la convention école inclusive.

Les ULIS : une offre spécifique de scolarisation de l'Education Nationale

	Nombre d'établissements ayant une ou plusieurs ULIS en 2025				
	Ecoles	Collèges	Lycées	EREA	Total
Sarthe	42	32	5	0	79
Pays de la Loire	234	199	41	1	475
France	5246	3899	812	30	9987

ULIS = unités localisées pour l'inclusion scolaire

Sources : RAMSESE et ONISEP (Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse)

En Sarthe, **79 établissements** disposent d'au moins une ULIS. Plus de la moitié sont des écoles.

Les ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) sont des dispositifs visant à faciliter la scolarisation d'élèves en situation de handicap dans les écoles ordinaires, avec un cadre pédagogique adapté. L'inscription est décidée par la CDAPH, et l'équipe comprend notamment un enseignant coordinateur et, le cas échéant, un·e AVS pour soutenir l'élève.

Un Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) est un établissement scolaire public dont la spécificité est de prendre en charge des adolescents en grande difficulté scolaire et/ou sociale, ou présentant des difficultés liées à une situation de handicap.

→ La région Pays de la Loire compte 3 EREA, dont 1 en Sarthe.

Les élèves en ULIS au sein des écoles primaires

En Sarthe, à la rentrée 2024, nous dénombrons **470 élèves en ULIS au sein d'une école**.

Cela représente **93 élèves en ULIS pour 10000 élèves en école primaire** ; contre 72 pour 10000 à l'échelle des Pays de la Loire.

Il s'agit de l'une des proportions les plus élevées parmi les 5 départements que compte la région.

En Sarthe comme en région, nous dénombrons 11 élèves par ULIS en moyenne.

Source : DEPP – Ministère de l'Éducation Nationale

Les élèves en ULIS au sein des collèges

En Sarthe, à la rentrée 2024, nous dénombrons **435 élèves en ULIS au sein d'un collège**.

Cela représente **152 élèves en ULIS pour 10000 élèves en collège** ; contre 123 pour 10000 à l'échelle des Pays de la Loire.

Source : DEPP – Ministère de l'Éducation Nationale

L'offre médico-sociale pour enfants et adolescents

La Sarthe compte 1 Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP), parmi les 12 que rassemble La région Pays de la Loire.

Les **CAMSP** sont des établissements médico-sociaux chargés de la prise en charge précoce des problématiques de handicap chez les enfants âgés de 0 à 6 ans présentant des difficultés ou des retards dans leur développement.

Le département compte également 2 Centres médico-psychopédagogiques (CMPP), parmi les 7 présents en région.

Les **CMPP** sont des services médico-sociaux assurant consultations, diagnostics et soins ambulatoires pour les enfants et adolescents (0-20 ans) et leur famille, axés sur les difficultés d'apprentissage, troubles psychomoteurs, du langage ou du comportement.

(source : FINESS, 2024)

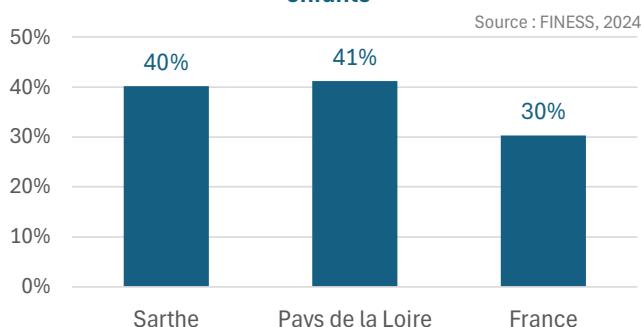
Par ailleurs, nous dénombrons aussi en Sarthe **17 établissements médico-sociaux (EMS)** et **23 SESSAD** ; correspondant à un total de 1511 places.

Catégorie d'ESMS (année 2024)	Département du Sarthe			Taux d'équipement régional	Taux d'équipement national	Nb moyen de places par ESMS	
	Nb d'établissements	Nombre de places	Taux d'équipement			Sarthe	Pays de la Loire
Ctre.Acc.Fam.Spécia.	1	20	0,1 %	0,1 %	0,04 %	20	14
Etab.Acc.Temp.E.H.	1	16	0,1 %	0,02 %	0,01 %	16	10
Etab.Enf.ado.Poly.	1	14	0,1 %	0,2 %	0,4 %	14	28
Etab.Expér.Enf.Hand.	0	0	0 %	0,05 %	0,02 %		23
I.E.M.	1	50	0,4 %	0,4 %	0,5 %	50	37
I.M.E.	11	612	4,5 %	3,9 %	5 %	56	48
D.I.T.E.P.	2	191	1,4 %	1,3 %	1,3 %	96	46
Inst.Déf.Auditifs	0	0	0 %	0,1 %	0,3 %		63
Inst.Déf.Visuels	0	0	0 %	0,2 %	0,1 %		81
S.E.S.S.A.D.	23	608	4,5 %	4,4 %	3,3 %	26	32
Total	40	1511	11,2 %	10,8 %	11 %	38	38

Taux d'équipement : nb de places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans

Sources : FINESS - INSEE

Part des places installées en SESSAD parmi l'ensemble des places installées en ESMS enfants



40% de ces 1511 places sont installées en SESSAD.

Sur le département de la Sarthe, nous disposons, en moyenne, de 26 places par SESSAD et de 53 places par EMS (contre respectivement 32 et 44 places au niveau régional).

Parmi ces EMS pour enfants et adolescents, les DITEP disposent de la capacité moyenne la plus importante ; suivie des IME puis IEM.

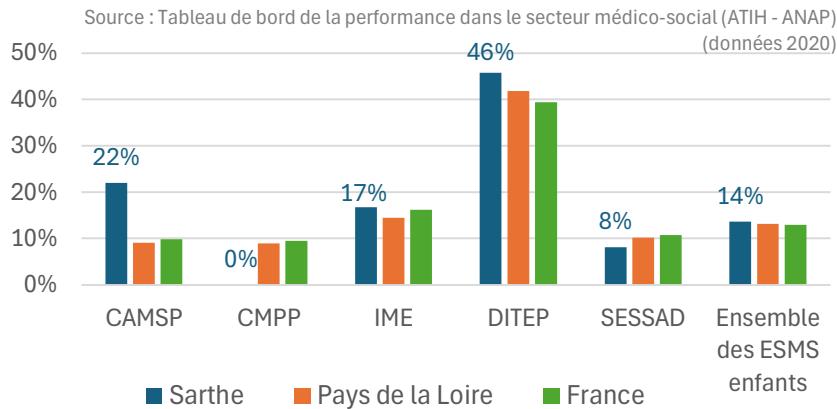
IME : Institut Médico-Éducatif

DITEP : Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

Quelques données sur les enfants et adolescents accompagnés au sein des principaux ESMS dédiés

Part des enfants et adolescents accompagnés ayant une mesure de protection de l'ASE



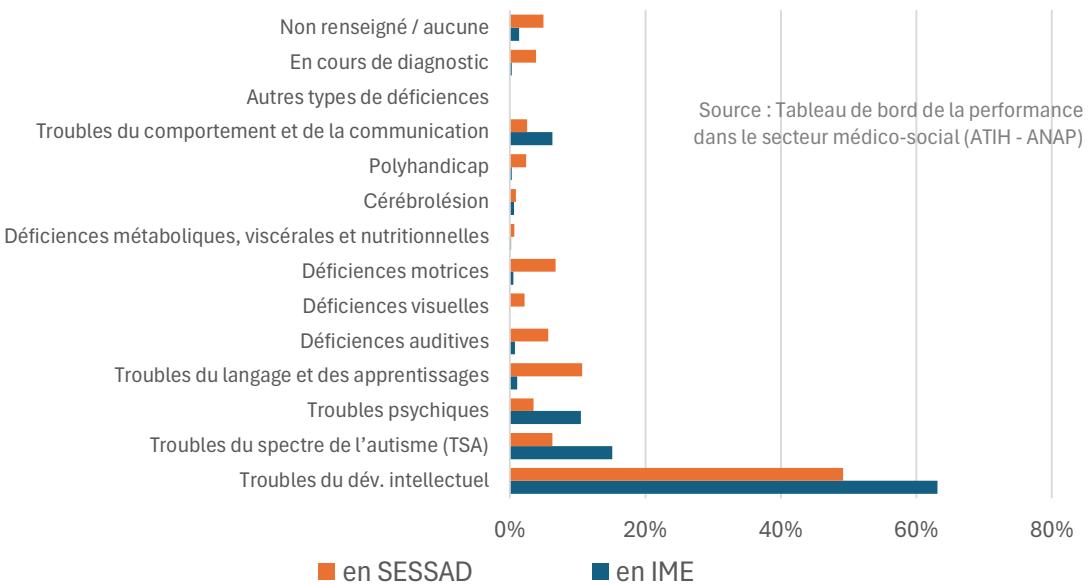
Sur le département de la Sarthe, ...

9% des enfants et adolescents accompagnés en CMPP ont plus de 15 ans.
C'est aussi le cas de 56% de ceux accompagnés en IME, ...
...de 10% de ceux accompagnés en DITEP...
...et de 23% de ceux accompagnés en SESSAD.

Source : Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social (ATIH - ANAP) – données 2020

Globalement, en Sarthe, **14% des enfants et adolescents accompagnés ont une mesure de protection de l'ASE** (Aide Sociale à l'Enfance). Cette proportion monte à 22% chez ceux accompagnés en CAMSP et jusqu'à 46% chez ceux accompagnés en DITEP.
On notera que ces deux derniers pourcentages sont sensiblement supérieurs aux valeurs nationales voire régionales.

Déficiences principales chez les enfants et adolescents accompagnés en IME ou en SESSAD, en Sarthe en 2020



Parmi les déficiences principales, les troubles du développement intellectuel sont, très nettement, les plus fréquemment observés. C'est le cas chez les enfants et adolescents accompagnés en IME, mais aussi parmi ceux accompagnés en SESSAD.

Les TSA sont également sensiblement plus fréquents chez ceux accompagnés en IME.

A l'inverse, les déficiences motrices ou sensorielles, mais aussi les troubles du langage et des apprentissages, s'observent davantage parmi les enfants et adolescents accompagnés en SESSAD.

Les adultes

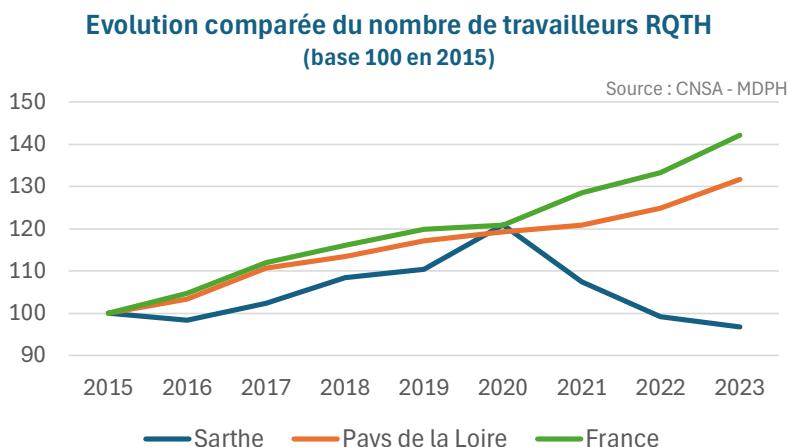
La situation face à l'emploi

Les personnes bénéficiaires d'une RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)

(année 2023)	Nombre de travailleurs RQTH	Nombre de travailleurs RQTH pour 1000 actifs de 15-64 ans
Sarthe	17 226	67 %
Pays de la Loire	144 686	80 %
France	2 904 606	92 %

Sources : CNSA - MDPH - INSEE

Dans la Sarthe en 2023, près de 17230 personnes bénéficient d'une RQTH. Cela représente 67 personnes en emploi ou en recherche d'emploi pour 1000 actifs de 16-64 ans ; soit un ratio plus faible que ceux relevés aux échelles régionale et nationale.



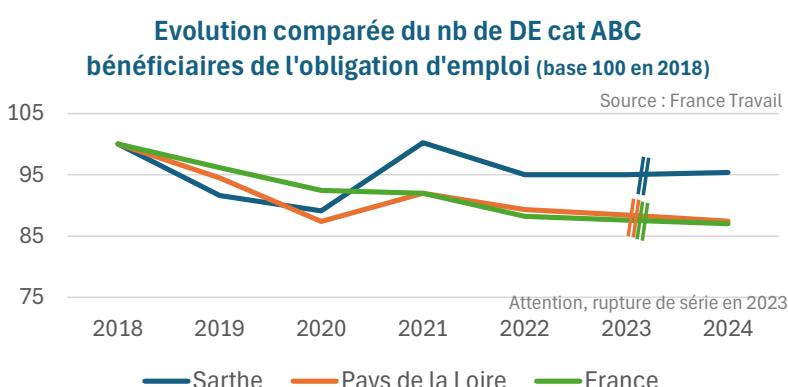
Après avoir évolué à la hausse jusqu'en 2020, le nombre de personnes concernées connaît une baisse qui questionne.

Les Demandeurs d'emploi (DE) en situation de handicap

déc-24	Nb de DE cat ABC Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi	Part des DEBOE parmi les DE cat ABC
Sarthe	4 216	10%
Pays de la Loire	25 277	9%
France	448 616	8%

Source : France Travail

En Sarthe, en fin d'année 2024, 10% des demandeurs d'emploi des catégories A-B-C sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) ; et sont donc reconnus en situation de handicap. Cela représente 4216 personnes.



La baisse du nombre de personnes concernées constatée aux plans régional et national, ne s'observe pas à l'échelle du département de la Sarthe.

L'offre médico-sociale pour adultes

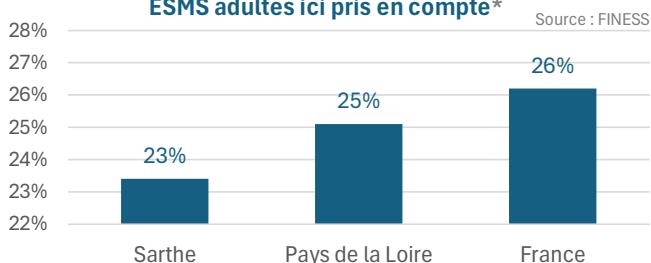
Sur le département de la Sarthe, nous dénombrons **90 établissements médico-sociaux pour adultes** (EMS) et **20 services d'accompagnement** (14 SAVS et 6 SAMSAH) ; correspondant à un total de 3680 places.

Catégorie d'ESMS (année 2024)	Sarthe			Taux d'équipement régional	Taux d'équipement national	Nb moyen de places par ESMS	
	Nb d'établissements	Nombre de places	Taux d'équipement			Sarthe	Pays de la Loire
Ctre.Préorient.Hand.	2	36	0,1 %	0,02 %	0,03 %	18	8
Ctre.Rééducat.Prof	2	157	0,6 %	0,2 %	0,3 %	79	82
E.A.M	4	114	0,4 %	0,5 %	0,6 %	29	35
E.A.N.M.	2	94	0,4 %	1,1 %	1,1 %	47	23
E.A.T.A.H.	1	8	0,03 %	0,02 %	0,01 %	8	11
E.S.A.T.	15	1039	3,9 %	3,5 %	3,6 %	69	72
Etab.Expér.P.H.	3	20	0,08 %	0,04 %	0,03 %	7	4
F.A.M.	4	100	0,4 %	0,5 %	0,4 %	25	22
Foyer de vie A.H.	28	618	2,3 %	1,5 %	1 %	22	20
Foyer Héberg. A.H.	19	488	1,9 %	0,8 %	0,7 %	26	22
M.A.S.	10	434	1,6 %	1,1 %	1 %	43	42
S.A.M.S.A.H.	6	131	0,5 %	0,4 %	0,4 %	22	23
S.A.V.S.	14	441	1,7 %	1,5 %	1,3 %	32	32
Total	110	3680	14 %	11,1 %	10,6 %	33	32

Taux d'équipement : nb de places installées pour 1 000 adultes de 20-59 ans

Sources : FINESS - INSEE

**Part des places installées en SAVS et SAMSAH
parmi l'ensemble des places installées dans les
ESMS adultes ici pris en compte***



* SAMSAH, SAVS, EAM, EANM, EATAH, Etab.Expér.PH, FAM, Foyer de vie AH, Foyer Héberg. AH, MAS

23% des places des ESMS ici pris en compte*
sont installées en SAVS ou SAMSAH.

* SAMSAH, SAVS, EAM, EANM, EATAH, Etab.Expér.PH, FAM, Foyer de vie AH, Foyer Héberg. AH, MAS.

Sur le département de la Sarthe, nous disposons, en moyenne, de 32 places par SAVS et 22 places par SAMSAH (contre respectivement 32 et 23 places à l'échelle régionale).

Parmi les EMS, ce sont les ESAT qui disposent de la capacité moyenne d'accueil la plus importante (avec un nombre moyen de places par ESAT de 69).

EANM : Établissement d'Accueil Non Médicalisé

ESAT : Établissement ou Service d'Accompagnement par le Travail

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

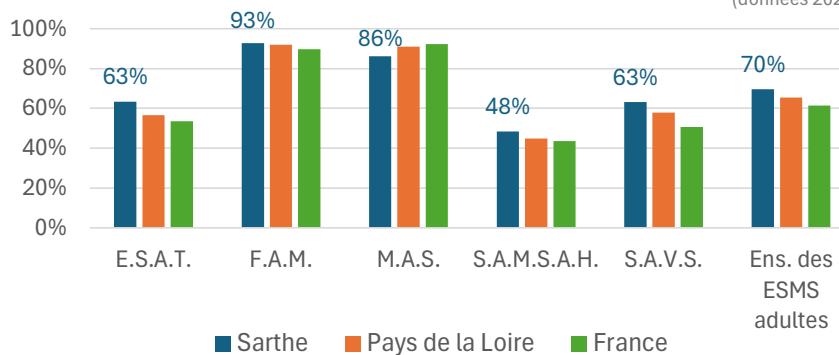
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAVS : Services d'Accompagnement à la Vie Sociale

Quelques données sur les adultes accompagnés au sein des principaux ESMS dédiés

Part des adultes accompagnés ayant une mesure de protection pour majeurs

Source : Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social (ATIH - ANAP) (données 2020)



La part des adultes accompagnés ayant 50 ans ou plus (en Sarthe) :

23% en ESAT (comme à l'échelle de la région).
42% en FAM (contre 50%).
45% en MAS (contre 42%).
39% en SAMSAH (contre 30%).
41% en SAVS (contre 35%).

Source : Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social (ATIH - ANAP) – données 2020

Globalement, en Sarthe, **70% des adultes accompagnés ont une mesure de protection**. C'est le cas de la quasi-totalité des personnes accompagnées en FAM et de 86% de celles accompagnées en MAS.

A l'exception de ce qui s'observe en MAS, les valeurs départementales apparaissent ici toujours plus élevées que celles relevées aux échelles régionale et nationale.



LES CHIFFRES-CLÉS DU HANDICAP en Pays de la Loire - 2025 -

La Sarthe (72)

